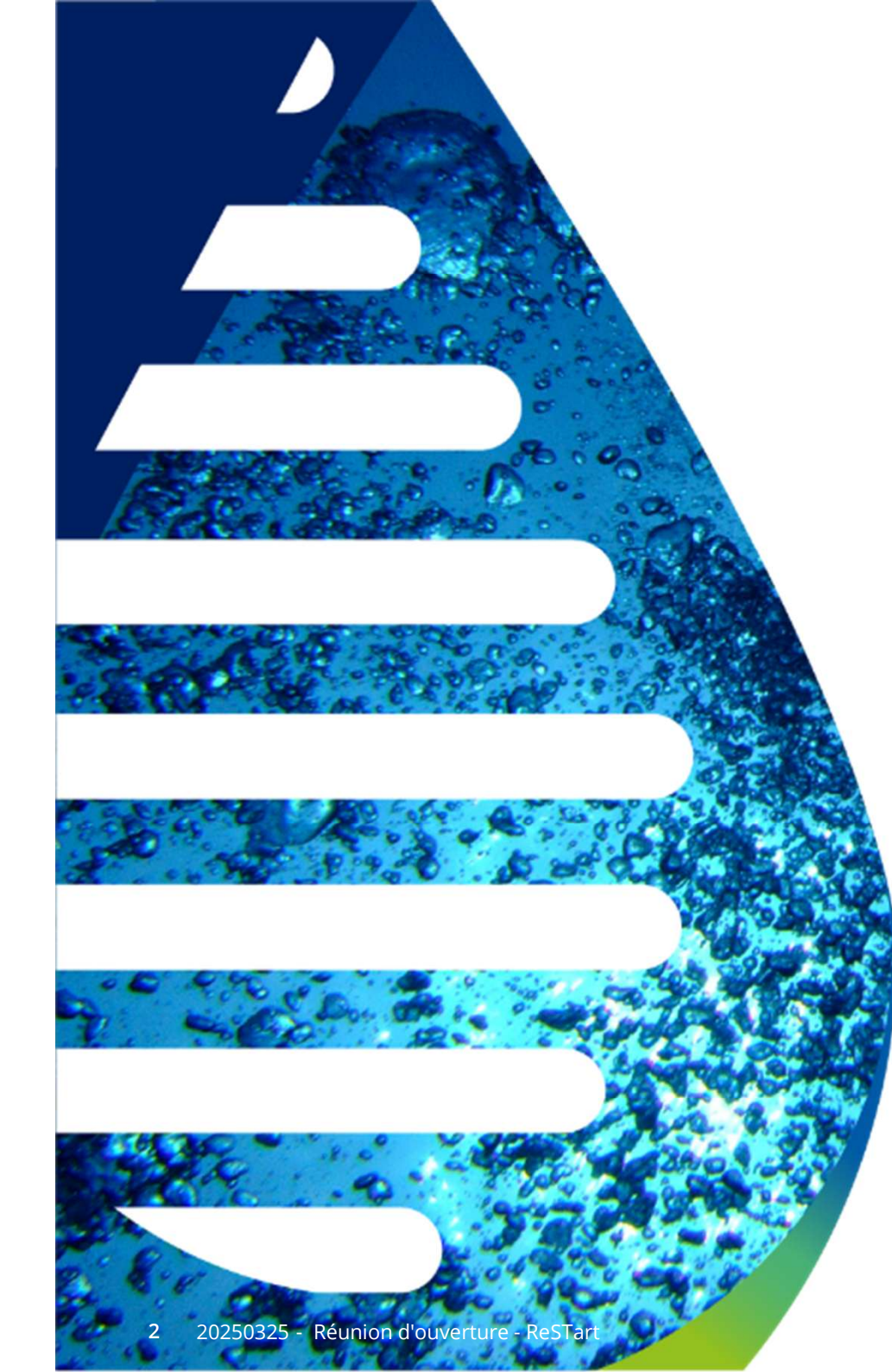


RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE - TARTAS | 25 MARS 2025

LE PROJET **ReST**art

*Création d'une unité de capture de CO2 et de production
de carburant d'aviation durable à Tartas et Bégaar.*

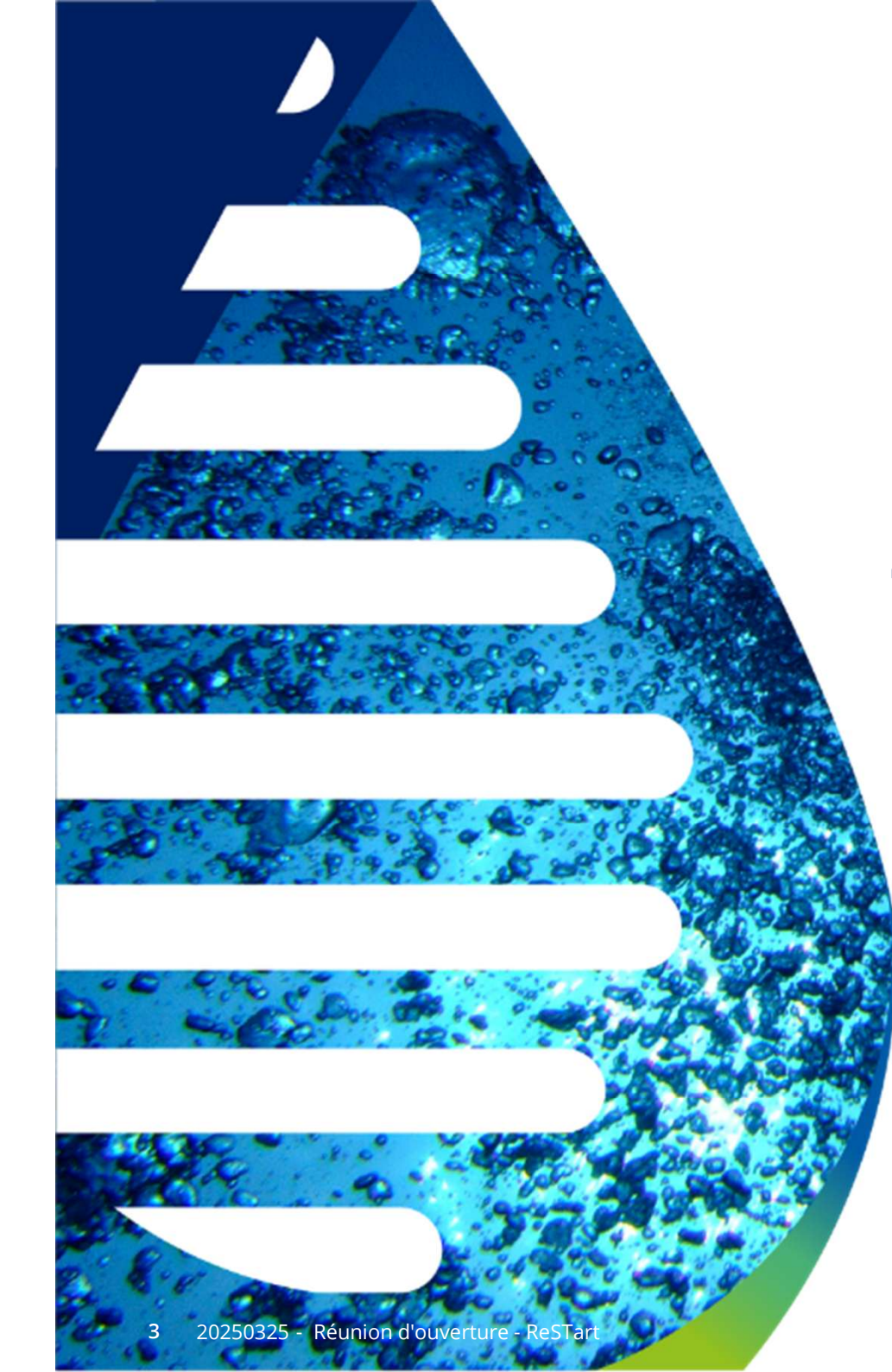




Sébastien ALBERT

MODÉRATEUR DE LA RÉUNION





Le mot de M. Le président de la Communauté de Communes du Pays Tarusate

LAURENT CIVEL





Programme de la soirée

HORAIRES PRÉVISIONNELS : 18H30 – 20H30

- ♥ Modalités de la concertation
- ♥ Présentation des maîtres d'ouvrage et du partenaire du projet
- ♥ Contexte réglementaire et technique

Temps d'échanges

- ♥ Le projet **ReSTart**

Temps d'échanges

- ♥ Conclusion





Principes de la réunion

1. Bienveillance et écoute

2. Tout le monde pourra s'exprimer :

- ♥ Lever la main pour demander la parole et attendre le micro
- ♥ Ne pas couper la parole
- ♥ Priorité donnée à celles/ceux qui n'ont pas encore pris la parole

3. Concision :

- ♥ ... dans vos interventions et vos questions, afin que tout le monde puisse s'exprimer
- ♥ ... dans les réponses des intervenants en tribune

4. Transparence et traçabilité des échanges :

- ♥ Se présenter
- ♥ Parler avec le micro : la réunion est enregistrée et fait l'objet d'une retranscription intégrale



Vos interlocuteurs



Hélène Sarriquet : garante de la CNDP

Marion Thenet : garante de la CNDP



Victor Lévy Frebault: Directeur du développement

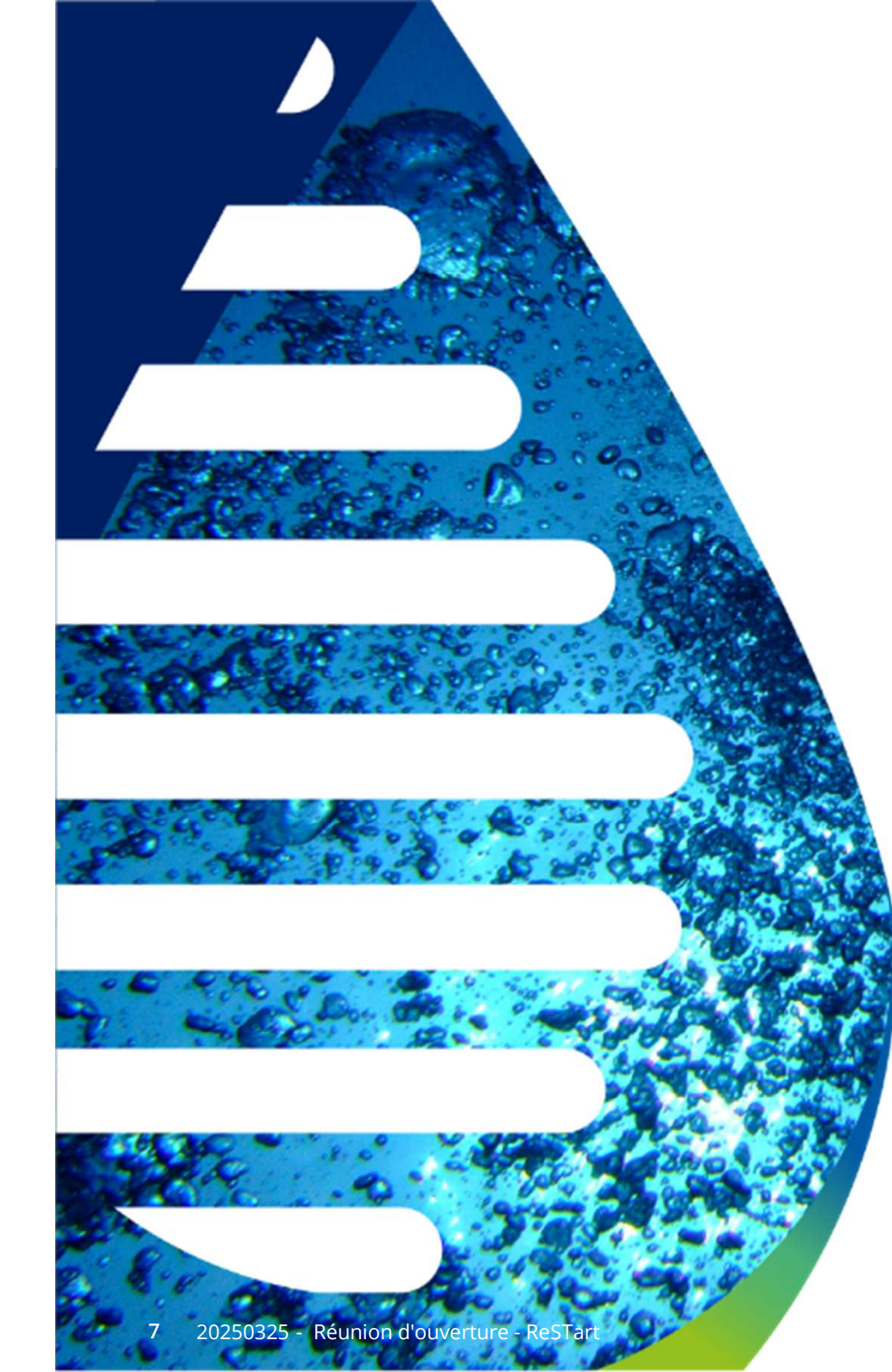
Noëlle De Juvigny : Cheffe de projet



David Servant : Pilote de Projet

Kilian Piette: Chargé d'études concertation /
environnement





Cadre et contexte de la concertation préalable



La Commission nationale du débat public : qu'est-ce que c'est ?



AUTORITÉ

Habileté à prendre des décisions en son nom propre



ADMINISTRATIVE

Institution publique



INDÉPENDANTE

Ne dépend ni des responsables des projets, ni du pouvoir politique



Elle défend un droit :

“
Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.”

Article 7 de la Charte de l'Environnement –
rendue constitutionnelle en 2005

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, des les réduire ou de les compenser

À quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

Les missions des garantes

En amont du lancement de la concertation, elles réalisent une **étude de contexte** auprès des différents acteurs et parties prenantes du projet afin de conseiller utilement le maître d'ouvrage pour l'élaboration du dossier, des modalités et du calendrier de la concertation .

Pendant la concertation,

- elles **veillent à la qualité et à la sincérité des informations diffusées** sur le projet et au respect des étapes du processus décisionnel auprès des populations concernées;
- elles **favorisent l'expression** des participants à la concertation ;
- elles assurent **un rôle de recours** afin de répondre aux demandes formulées par les participants à la concertation.

Les missions des garantes

Dans le délai d'un mois, au terme de la concertation préalable, elles réalisent un **bilan** de celle-ci et résument la façon dont elle s'est déroulée. Ce bilan comporte une **synthèse des observations et propositions présentées** et, le cas échéant, mentionne **les évolutions du projet qui résultent de la concertation préalable**.

Le bilan de la concertation préalable est rendu public par les garantes à compter de la fin de la concertation. Il fera partie constitutive du dossier d'enquête publique.

Concertation préalable

Une concertation préalable, au titre de l'article L 121-15-1 du Code de l'Environnement

« permet de débattre de **l'opportunité**, des **objectifs** et des **caractéristiques** principales du projet .../... des **enjeux socio-économiques** qui s'y attachent ainsi que de leurs **impacts significatifs sur l'environnement** et **l'aménagement du territoire**.

Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de **solutions alternatives**, y compris, pour un **projet**, son **absence de mise en œuvre**. Elle porte aussi sur les **modalités d'information et de participation du public** après la concertation préalable... »

et ce jusqu'à l'enquête publique.

Qui sont les garantes ?

Hélène Sarriquet

helene.sarriquet@garant-cndp.fr

Marion Thenet

marion.thenet@garant-cndp.fr

CNDP - Garantes de la concertation sur le projet
ReSTart – Verso Energy/RTE
244 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Saisine de la CNDP

Verso Energy et RTE ont co-saisi la Commission nationale du débat public (CNDP)



Verso Energy

♥ Société de projet, en charge de la conception, du financement, de la construction et de l'exploitation du projet ReStart



RTE

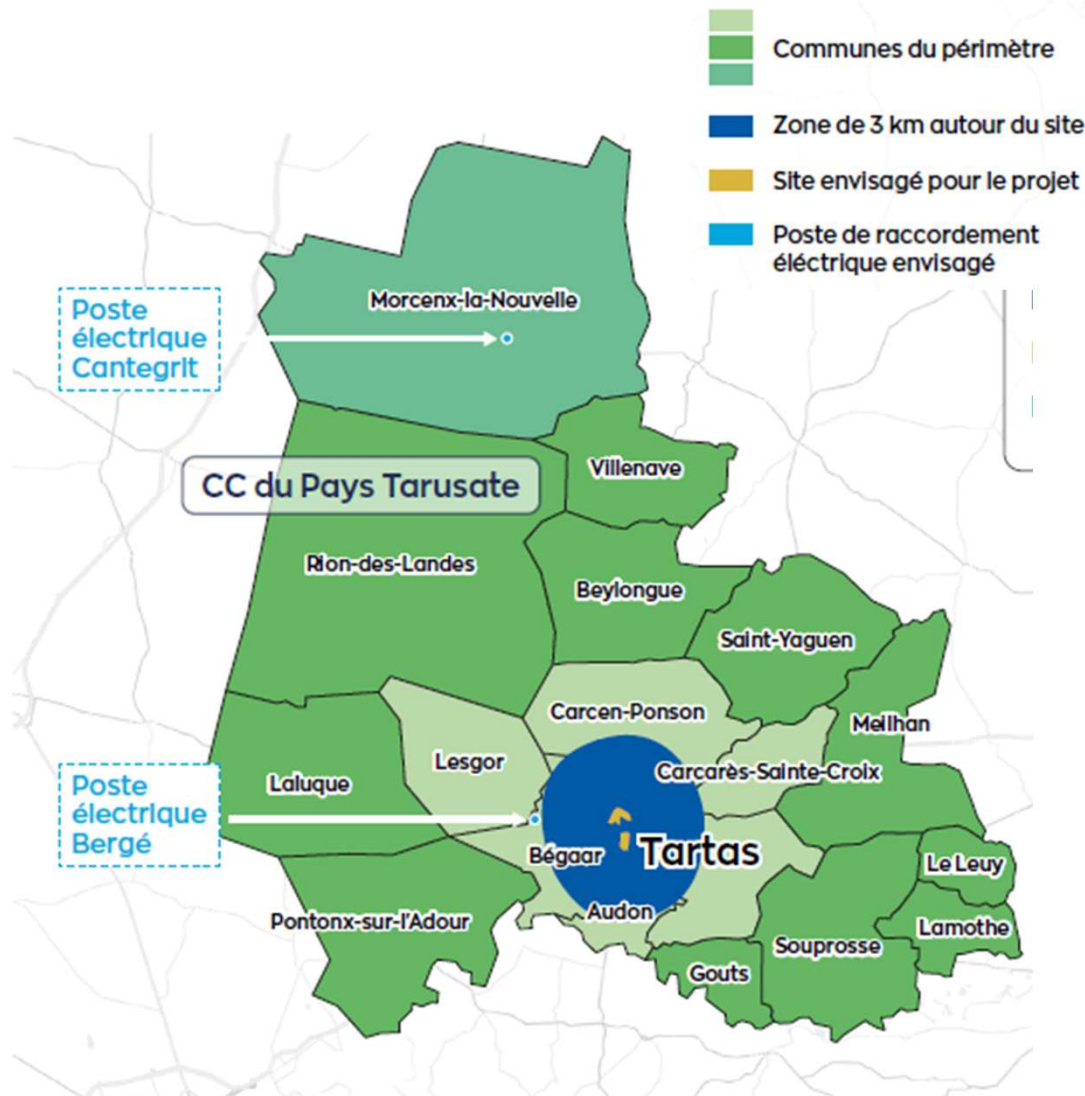
♥ En charge du raccordement électrique

→ Concertation préalable du 25 mars au 19 juin 2025



Modalités d'information et de mobilisation des publics

Périmètre de concertation :



Supports d'information :

- ♥ **Affiche** communicante
- ♥ **Dépliant-synthèse** avec **coupon T**
- ♥ **Dossier** **de concertation**
- ♥ **Panneaux d'exposition** (Kakemonos)
- ♥ **Kit** **numérique**
- ♥ **Site internet** restart-concertation.eu



Concertation préalable

DU MARDI 25 MARS AU JEUDI 19 JUIN 2025

25 mars 2025 - 18h30

Réunion publique d'ouverture
Salle polyvalente à Tartas

Présentation des caractéristiques du projet et du contexte de la concertation avec ses modalités

10 avril 2025 - 18h30

Table ronde thématique
Salle de la communauté de communes à Tartas

La filière e-SAF et CO2 biogénique

10 juin 2025 - 18h30

Réunion publique de synthèse
Salle polyvalente à Tartas

Présentation des premiers enseignements tirés de la concertation et leur suivi dans la suite des procédures

CONCERTATION



Rencontres de proximité

4 avril: animation durant Tartas
Accueille

9 avril: chez RYAM

10 avril : Carrefour de Tartas

21 mai : Leclerc de Rion-des-Landes

21 mai : animation interactive au lycée Jean Garnier de Morcenx-la-Nouvelle

15 avril 2025 - 18h30

Atelier thématique
Salle du foyer rural à Bégaar

L'intégration du projet et de son raccordement électrique dans son territoire

Sujets prévisionnels :

Raccordement et approvisionnement électrique, technologies, réglementation e-carburants...

20 mai 2025 - 18h30

Atelier thématique
Salle Scognamiglio à Morcenx-la-Nouvelle

L'intégration du projet et de son raccordement électrique dans son territoire

Sujets prévisionnels : effets sur l'environnement, emploi-formation, intégration paysagère, maîtrise des risques industriels...



Les co-maîtres d'ouvrage



A PROPOS DE VERSO ENERGY

Verso Energy est un nouvel acteur de la transition énergétique spécialisé dans le développement, le financement et l'exploitation d'actifs de production d'énergie décarbonée



Xavier Caïtucoli, *Président & Co-fondateur*

Xavier Caïtucoli est un entrepreneur dans l'énergie. Il a cofondé la société Direct Energie en 2003, qu'il a dirigée jusqu'en 2018 au moment du rachat par TotalEnergies. Il a ensuite été senior VP Power&Gas Europe chez TotalEnergies.



Antoine Huard, *Directeur général & Co-fondateur*

Antoine Huard a été le Directeur du Développement du groupe Générale du Solaire de 2013 à 2021, dont il a également dirigé la filiale internationale depuis 2018. Territoire Solaire et administrateur de la fédération Enerplan.



50 M€
**LEVÉE DE FONDS
EN 2023**



70+
COLLABORATEURS

**DES ACTIONNAIRES ENGAGÉS DANS LA
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

crescendix

EIFFEL
INVESTMENT GROUP

NJJ Holding

AMS
CAPITAL

Des projets de production d'Hydrogène en cours de déploiement

Verso Energy ancre son premier projet hydrogène à la frontière allemande

Le nouvel opérateur investira 450 millions d'euros dans son projet CarlHyng. Les trois unités de production d'hydrogène, installées en lisière de la plateforme pétrochimique de Carling, en Moselle, desserviront des installations sidérurgiques allemandes via un pipeline transfrontalier.

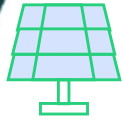


Hydrogène « vert » : un projet à un demi- milliard d'euros sur le port de Rouen

L'entreprise Verso Energy prévoit d'investir 500 millions d'euros pour produire de l'hydrogène « vert » et des carburants de synthèse sur le port de Rouen. Précisions.



LES DIFFÉRENTS PROJETS DÉVELOPPÉS PAR VERSO ENERGY



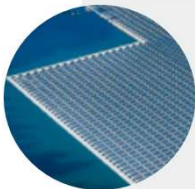
Différents projets pour une production 100% renouvelable



SOLAIRE AU SOL CLASSIQUE



AGRIVOLTAISME



SOLAIRE FLOTTANT



Des projets de stockage stationnaire par batterie



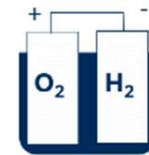
BATTERIES INDEPENDANTES

Des systèmes de stockage connectés au réseau pour soutenir le système électrique



BATTERIES HYBRIDES

Des systèmes de stockage hybridés avec la production photovoltaïque



Des projets autour de la production d'hydrogène décarboné



CARBURANTS DE SYNTHÈSE

Des usines produisant des carburants de synthèse pour l'avion et le maritime



GRANDS PROJETS INDUSTRIELS

Des usines produisant de l'hydrogène pour la consommation industrielle

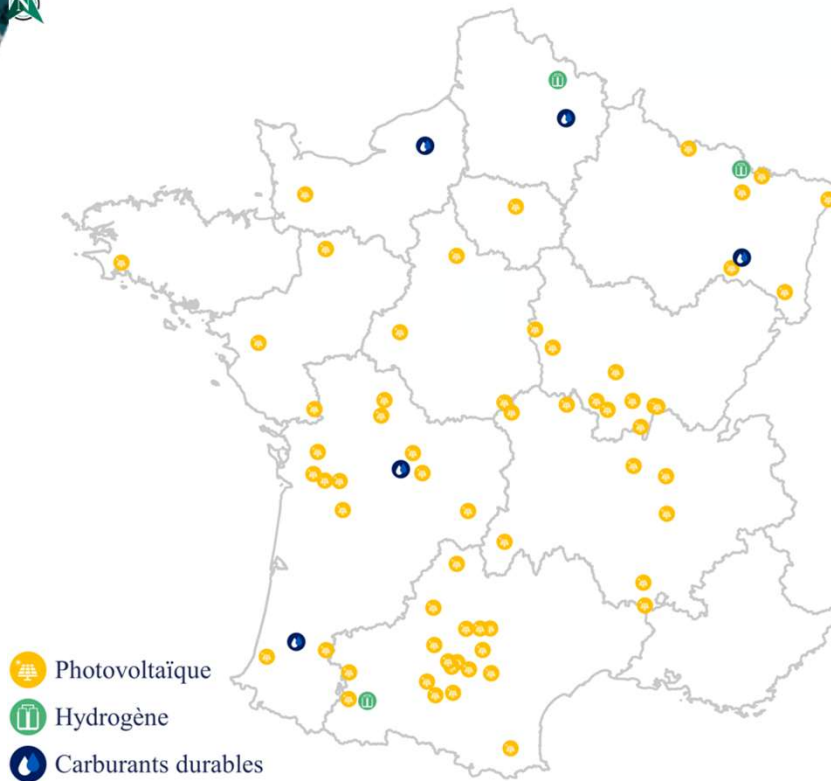


« VERS'HY »

Une offre innovante de décarbonation pour les clients industriels



Verso Energy développe des écosystèmes énergétiques sur l'ensemble du territoire français avec plus de 50 projets innovants



Un acteur intégré de la transition énergétique



> 3,5 GW de projets



2 GW de projets solaires en développement



1,5 GW de projets H2 & dérivés



~ 70 collaborateurs expérimentés

Verso Energy, un acteur intégré avec la vision de devenir un énergéticien décarboné en mesure de coupler entre eux actifs de production, marché et clients



Les missions de RTE

EXPLOITER ET MAINTENIR LE RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

Nous faisons en sorte qu'à chaque seconde, le courant passe, grâce à une qualité de service optimum.

DÉVELOPPER LE RÉSEAU ET RACCORDER LES USAGERS

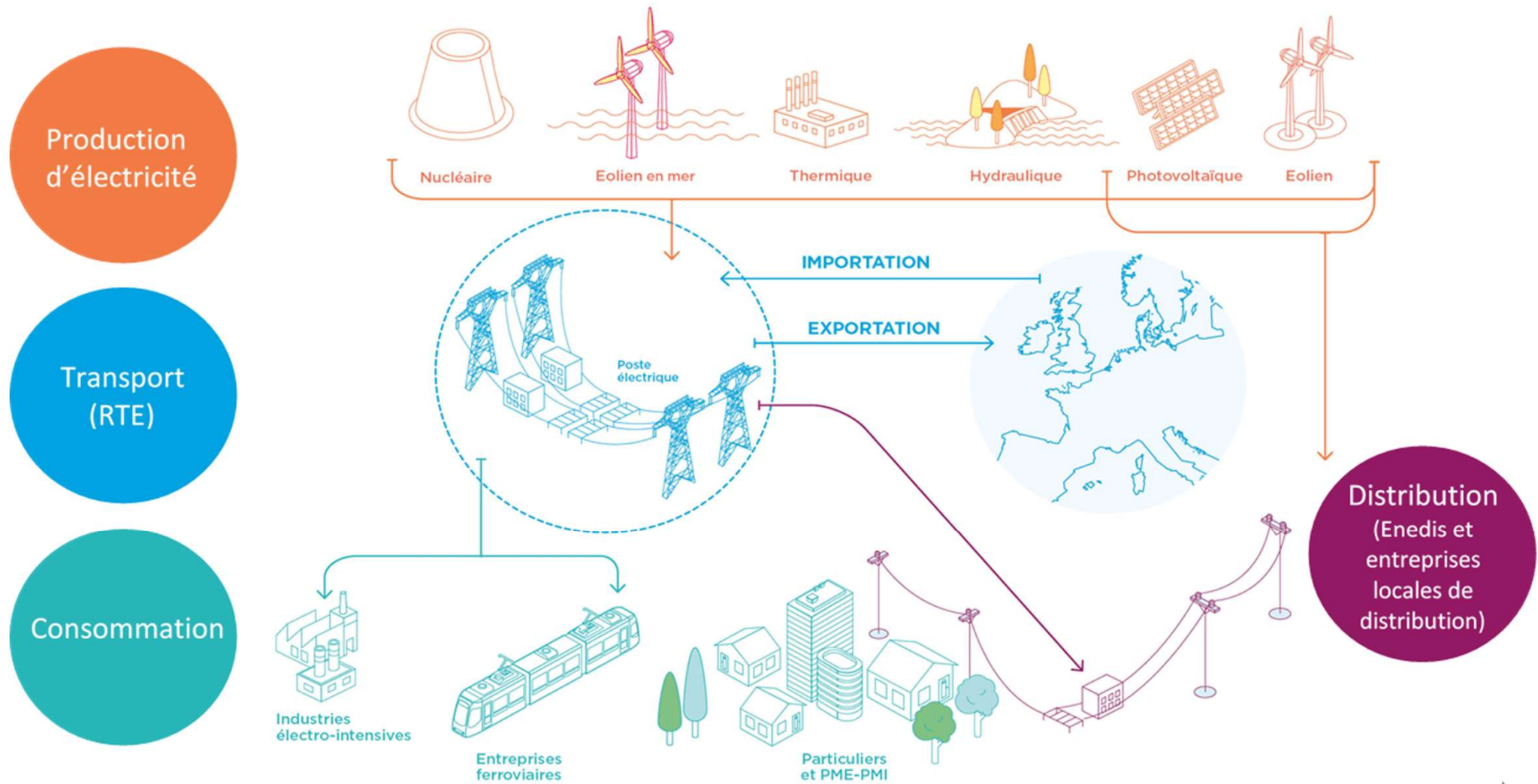
Au bénéfice de nos clients et des acteurs territoriaux, dans respect de l'environnement.

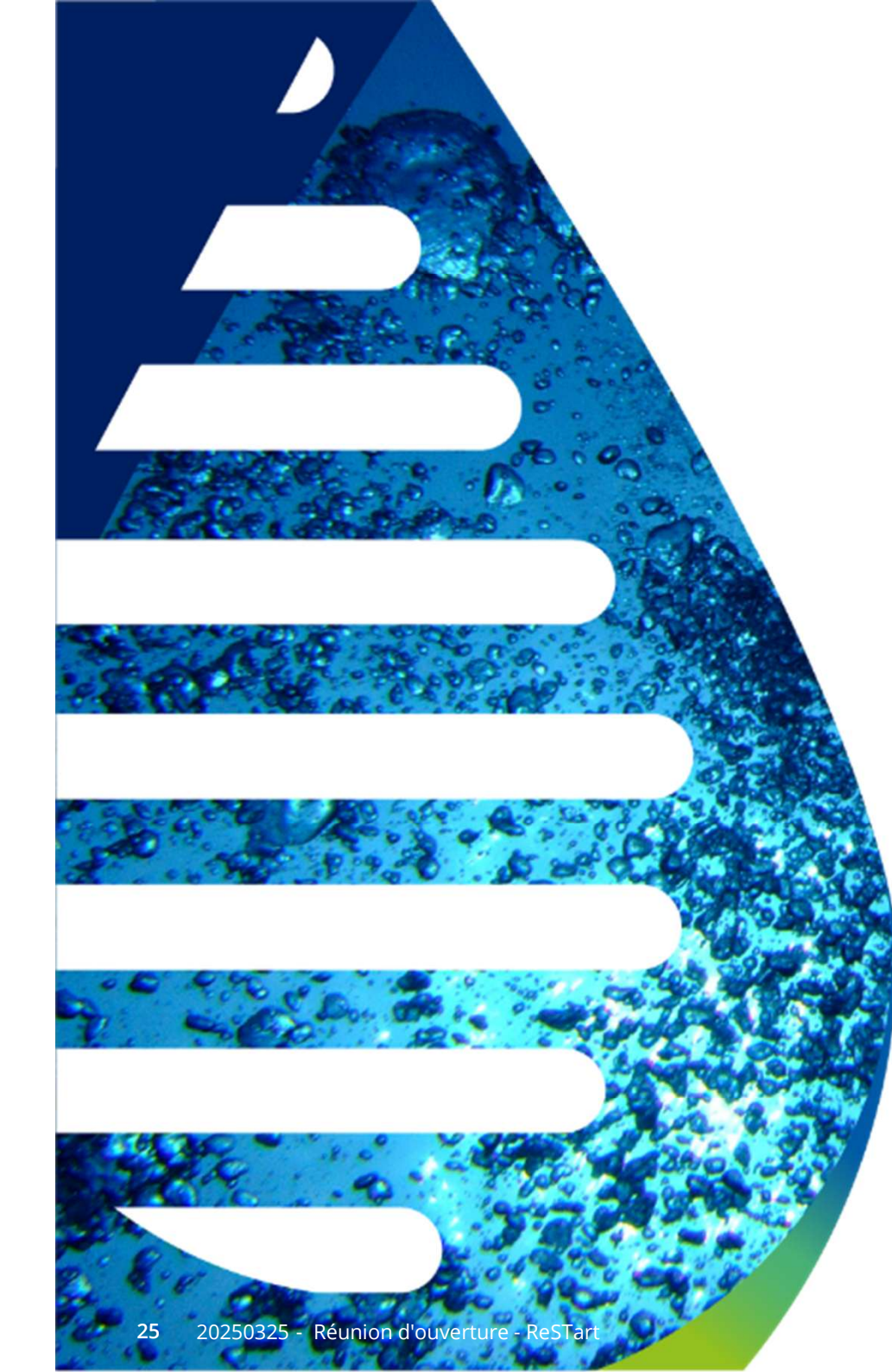
ÉCLAIRER LES DÉCISIONS DES POUVOIRS PUBLICS

Ainsi que les choix des territoires et des citoyens, par notre expertise et notre sens de l'anticipation, à travers nos rapports : Futurs énergétiques 2050, SDDR etc.

Présentation du Réseau de Transport d'Électricité (RTE)

Présentation du Réseau de Transport d'Électricité (RTE)





LE PROJET **ReST**art

M. LEVY FREBAULT

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

NOËLLE DE JUVIGNY

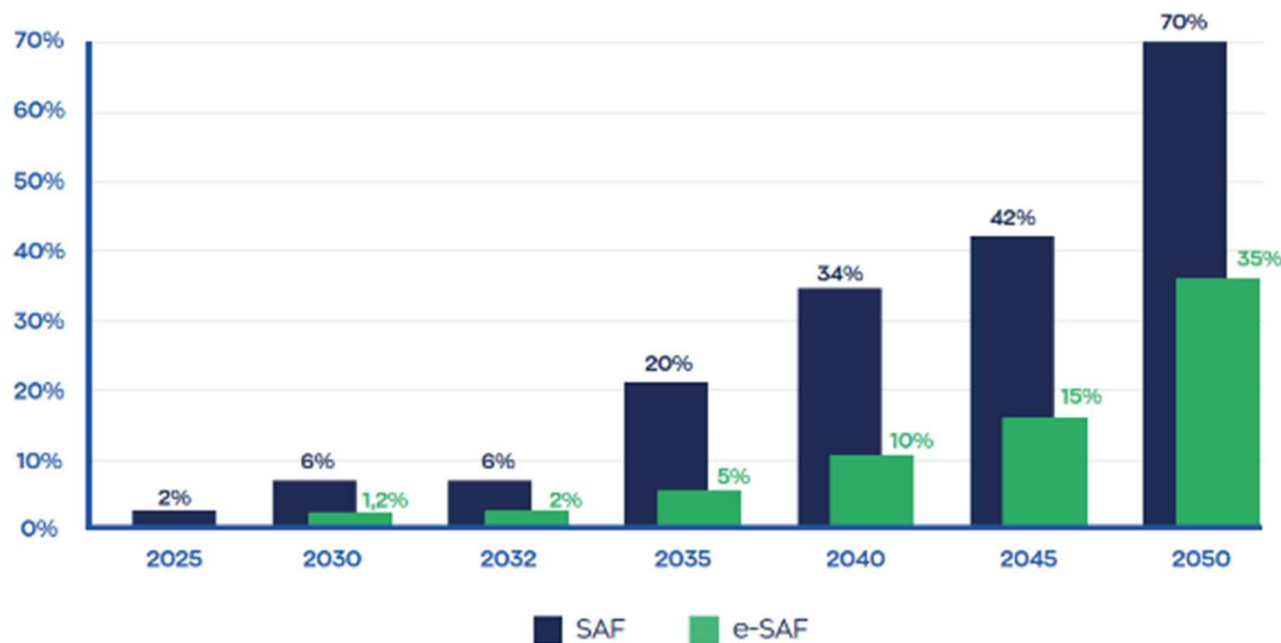
CHEFFE DE PROJET



Le contexte

Règlement européen ReFuelEU Aviation : obligation d'incorporation de e-SAF

Le règlement européen ReFuel EU Aviation introduit des objectifs de décarbonation du secteur via l'incorporation de SAF et e-SAF

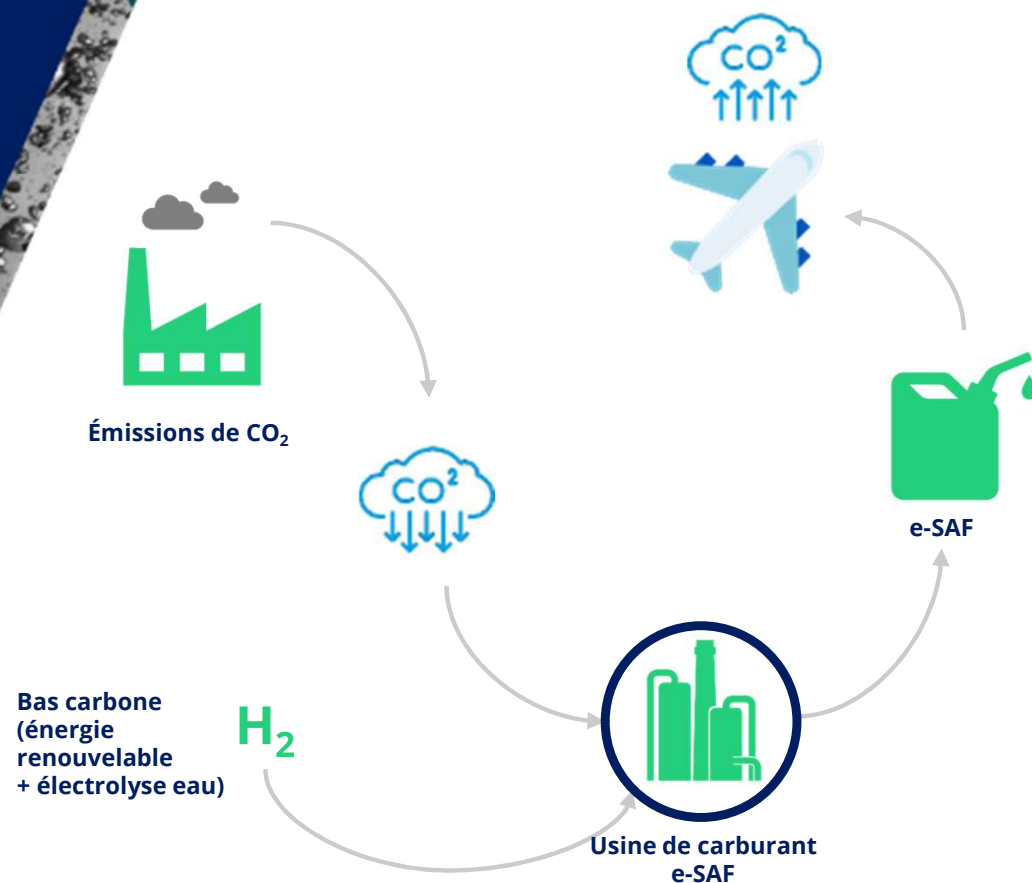


Le règlement autorise l'utilisation d'e-carburants bas carbone (c'est-à-dire produits avec de l'électricité nucléaire), faisant de la France un hub potentiel pour la production de carburants synthétiques



Le contexte

Le e-SAF, une solution d'économie circulaire liant aviation & industrie



Vert (cas CO₂ biogénique)

Immédiatement Compatible

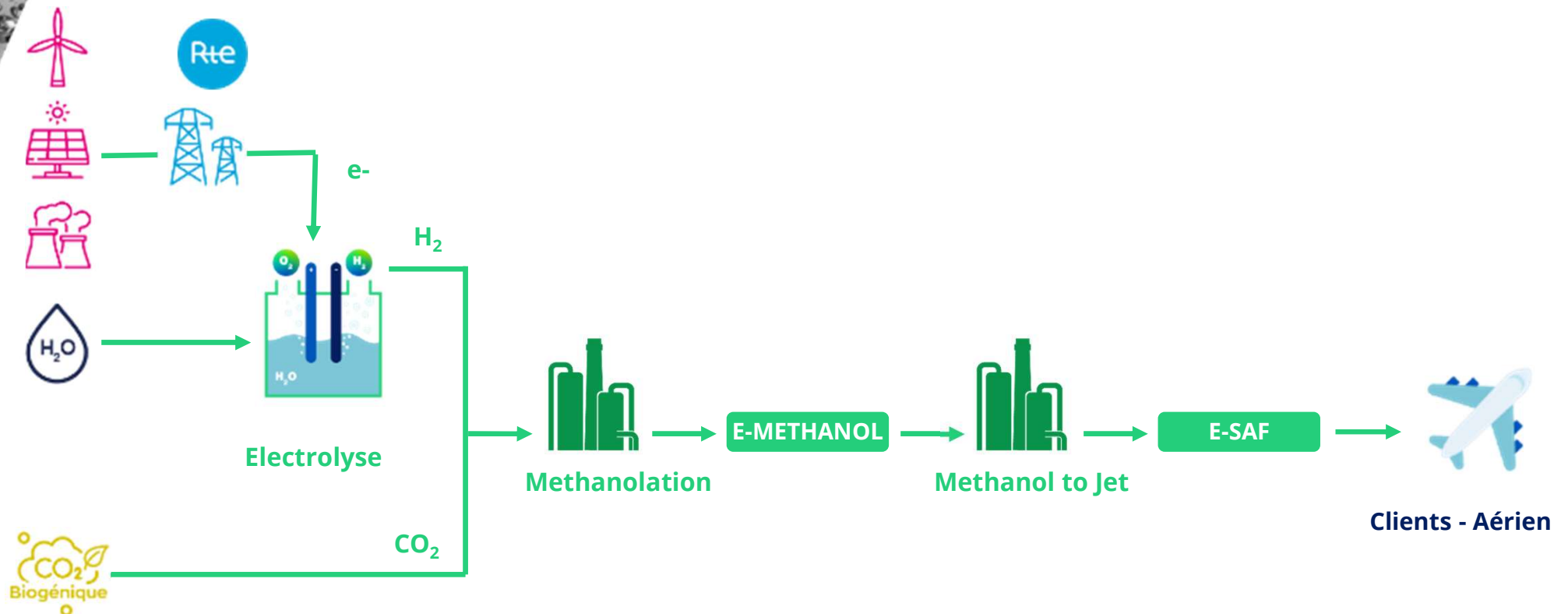
Grande production

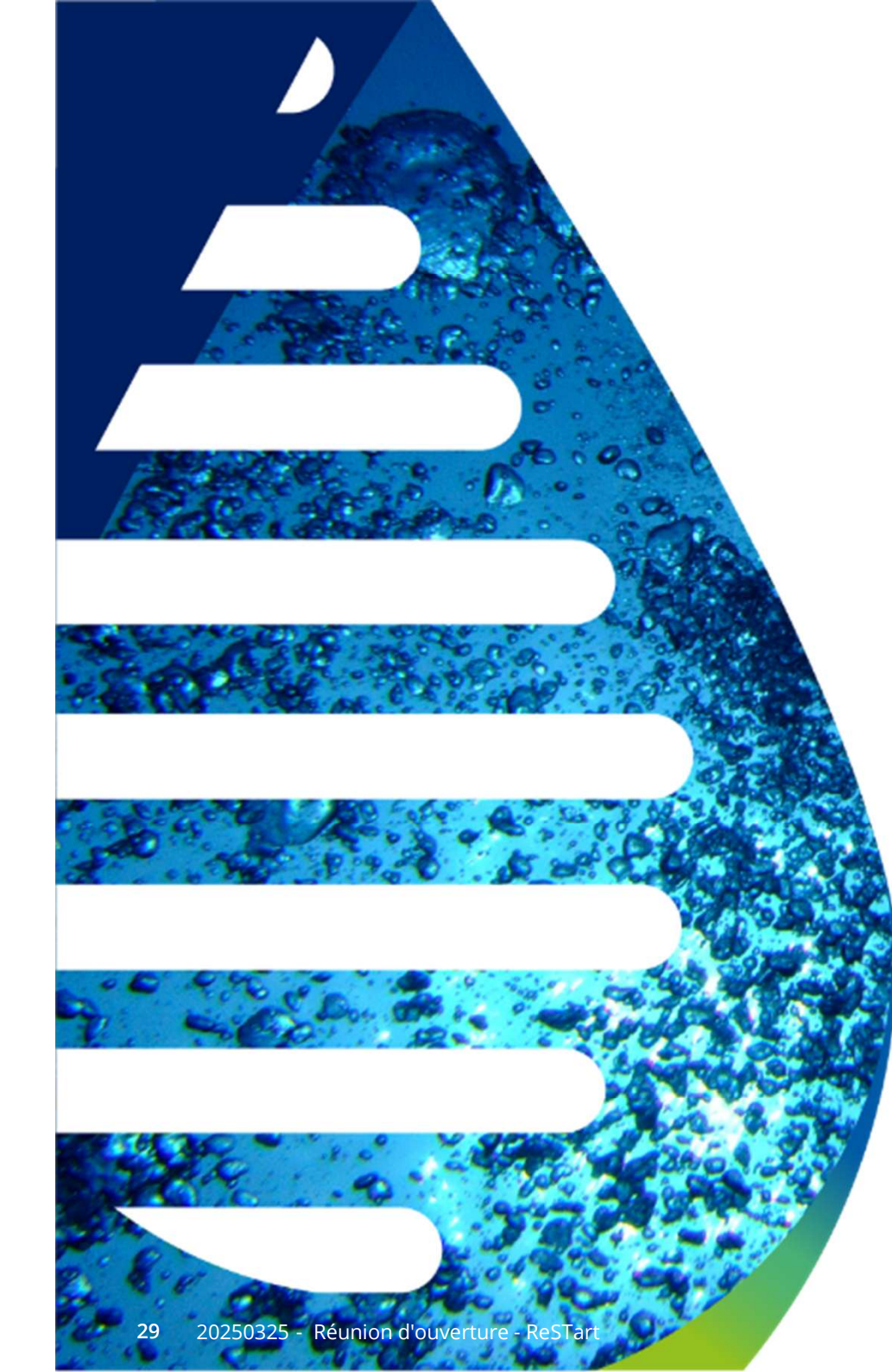
Procédés connus



Verso Energy produit des molécules de synthèse suivant un modèle intégré

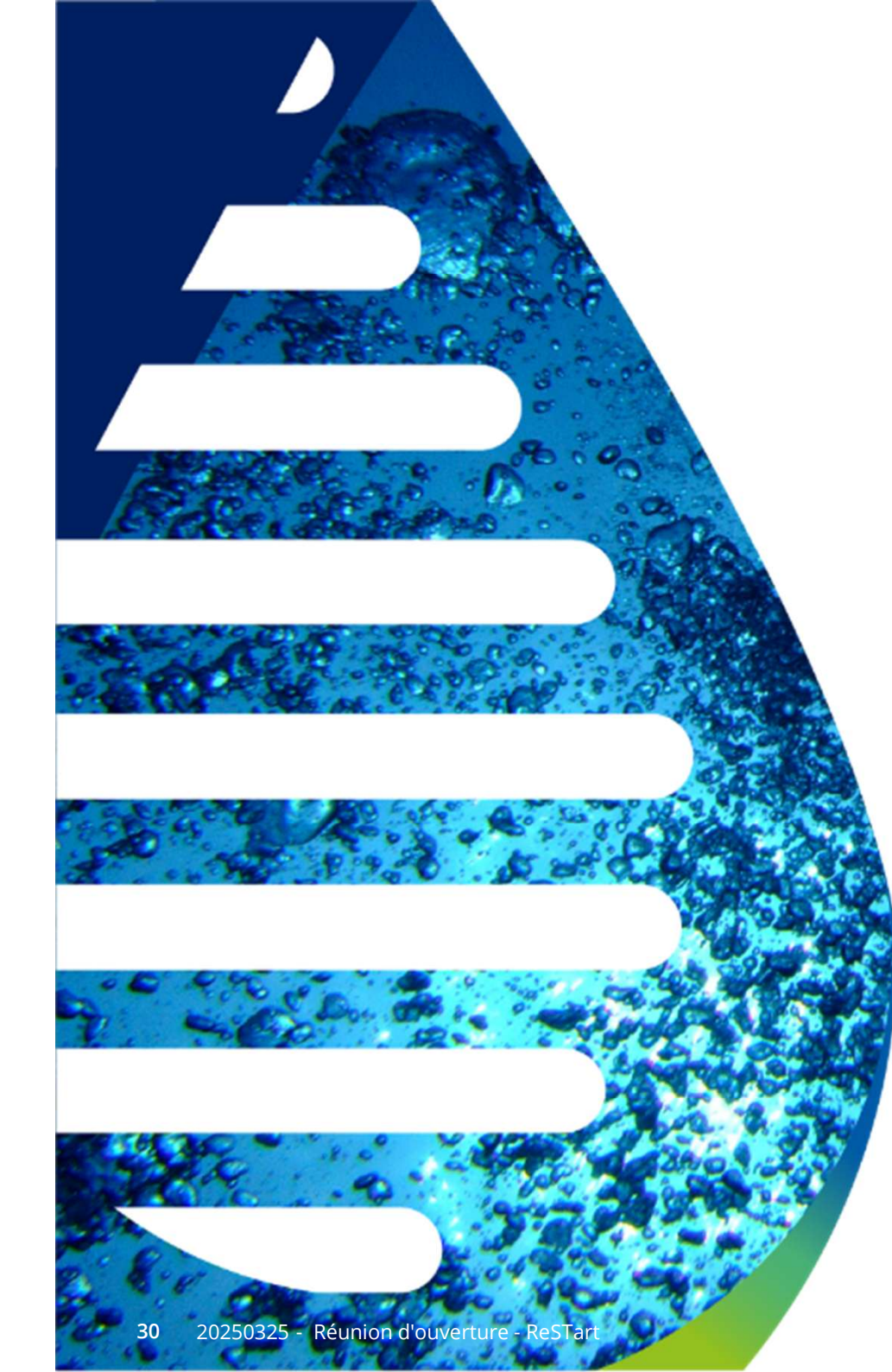
Verso Energy se focalise sur une production de carburants durables
à partir de CO₂ biogénique
Garantie d'une reconnaissance durable et renouvelable à long terme
(post 2041)





Temps d'échange





ReSTart

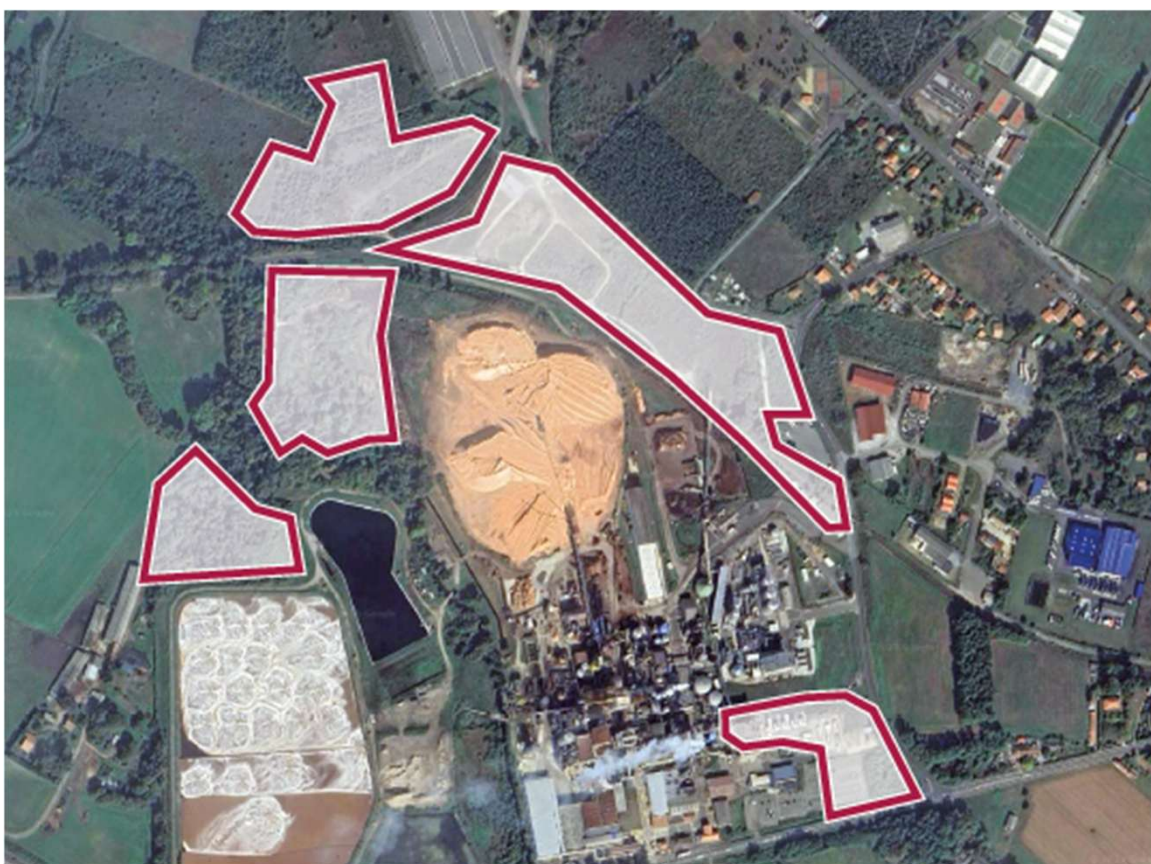
Le projet



Le projet **ReSTart**

Renewable e-SAF Tartas

Unité de capture de CO₂



Electrolyse



Méthanolation



Méthanol-to-jet fuel



Unités de
production d'e-SAF



Une logistique multimodale pour atteindre les consommateurs d'e-SAF

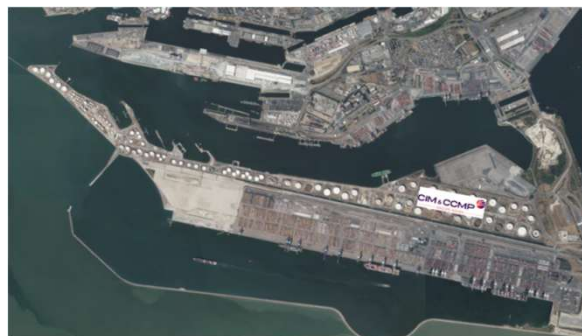
1

EXPORT PAR TRAIN VIA L'AXE FERROVIAIRE LALUQUE TARTAS



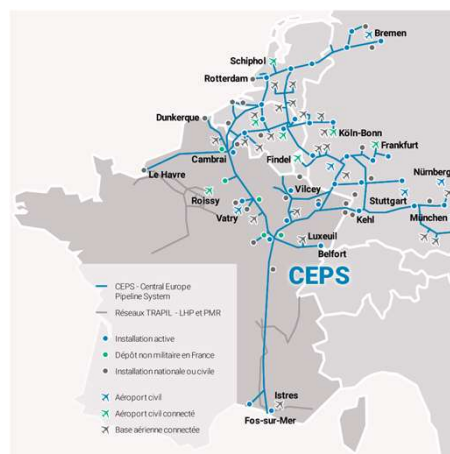
2

RÉCEPTION AU HAVRE SUR LE TERMINAL DE LA CIM



3

INJECTION DANS LE CENTRAL EUROPEAN PIPELINE SYSTEM (CEPS) OU LE LHP



17 janvier 2024 :
Signature d'un
Accord de
partenariat entre
Trapil et Verso
Energy



Production de carburant durable pour l'aviation



Intrants

80 m³/h d'eau

Consommation nette (*)

334 kt de CO₂ par an

Captées sur le site

Puissance électrique nécessaire

350 MWe

Unité d'électrolyse + auxiliaire

< 30 MWe

Partie carburant de synthèse

Surface

~ 25 ha

Production de
81 kt de e-SAF
par an

LES RESSOURCES



Eau

Soutirage	180 m ³ /h
Consommation	80 m ³ /h
Rejet	100 m ³ /h

Objectif **Net Zero soutirage** grâce à l'optimisation par Ryam de la consommation d'eau



Electricité

Puissance électrique requise : 450 MW_e

L'ENVIRONNEMENT

- ✓ ReStart :
 - ✓ Pas de poussières
 - ✓ Pas d'odeur
 - ✓ Pas d'émission atmosphérique (hors rejet d'O₂)
 - ✓ Export du e-SAF par train & pipeline et non par camions
- ✓ Réduction des émissions RYAM

> 5 millions de tonnes de CO₂ fossile évitées pendant 25 ans de projet (*)

(*) Méthodologie ADEME ACV comparaison référence kérosène fossile



Retombées économiques



Emploi local

Phase chantier	800 personnes/jour pendant 3 ans Avec des pics à 1 400 personnes
Phase exploitation	250 emplois directs et indirects

Types d'emplois créés : postes d'exploitation des sites, de maintenance, de direction et d'administration, de gardiennage et d'entretien des sites



Retombées économiques

Le projet participe à la mise en place d'une **filière de carburant d'aviation porteuse d'avenir** et contribue au développement économique local

- ✓ **Investissement estimé d'1,4 milliard €** (unités de e-SAF, capture de CO₂, et raccordement électrique)
- ✓ Complément de revenu pour Ryam, activité s'inscrivant pleinement dans la stratégie de diversification



Production d'e-SAF: Implantation type

RYAM

Fumées (source de CO₂ biogénique)



Bâtiments admin. et gestion des eaux
(rétentions et traitements des effluents)

Production H₂

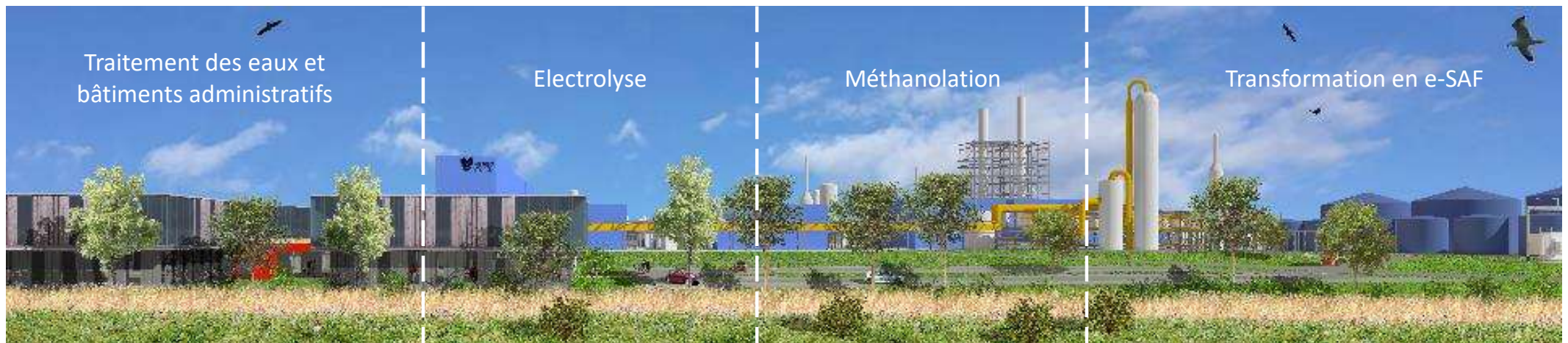
Production e-SAF (MTJ)

Capture CO₂ Production e-méthanol

Haute tension et
distribution de produits
finis



Esquisse du site d'e-SAF





Alternatives

1. Une implantation sur d'autres fonciers à proximité du site de RYAM

Implantation prioritaire sur le foncier de RYAM mais d'autres parcelles sont à l'étude, sous conditions :

- *D'optimiser le placement des unités (souhait de rassembler au maximum les installations)*
- *Ne pas impacter les activités patrimoniales locales*
- *Eviter les aléas et effets sur l'environnement*

2. Une implantation sur un autre site

- *A proximité du poste électrique de Cantegrit*
- *Sur la plateforme Induslacq*

Alternatives nécessitant le transport du CO2 sur plusieurs dizaines de km et/ou présentant des problématiques d'indisponibilité foncière et/ou électrique

3. Restreindre le périmètre technique du projet

- *Produire de l'hydrogène pour consommation par l'industrie*
- *Produire du e-méthanol pour la chimie verte et le transport maritime*

Alternatives ne permettant pas de décarboner le secteur de l'aviation





Alternatives

4. Produire du carburant avec des intrants fossiles

- *Produire de l'H₂ à partir de carburants fossiles*
- *Produire à partir de CO₂ fossile*

Alternatives dégradant significativement le bilan carbone du projet, ne faisant pas partie de la stratégie française de l'hydrogène et ne permettant pas de respecter la réglementation européenne sur les SAF

5. Séquestrer le CO₂ biogénique capté

- *Enfouir le CO₂ de RYAM dans réservoirs géologiques*

Alternative permettant d'abattre les émissions de CO₂ mais ne répondant pas au besoin de décarbonation du secteur de l'aviation

6. Variante sur le traitement de l'eau

- *Avoir une unité de traitement dédiée au projet ReSTart*
- *Utiliser l'unité de traitement de RYAM*





Alternatives

7. Diversification des sources de CO₂

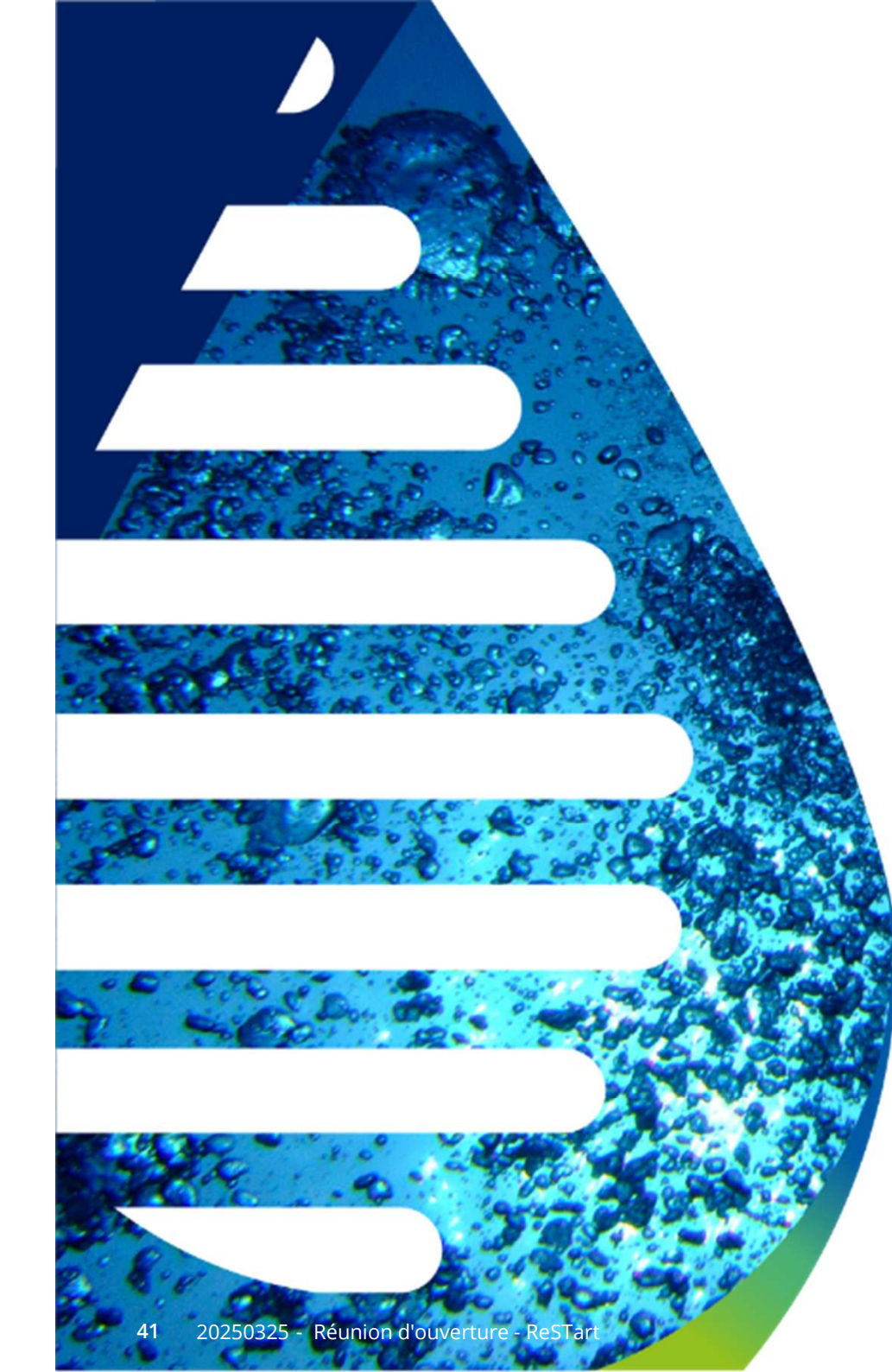
Dans l'hypothèse où RYAM viendrait à ne plus fournir de CO₂ biogénique le projet ReSTart pourrait diversifier son approvisionnement (via des réseaux de CO₂ ou en train)

8. Option zéro : ne pas réaliser le projet

Ne pas réaliser le projet serait :

- *manquer l'opportunité de créer une filière d'industrie verte, locale et compétitive*
- *manquer de contribuer à l'a souveraineté énergétique*
- *manquer de contribuer à respecter l'objectif français de neutralité carbone en 2050*
- *conduire à privilégier d'autres carburants de synthèse comme les bioSAF ou réduire les ambitions en matière d'incorporation de carburants de synthèse, ceci au profit des carburants fossiles*





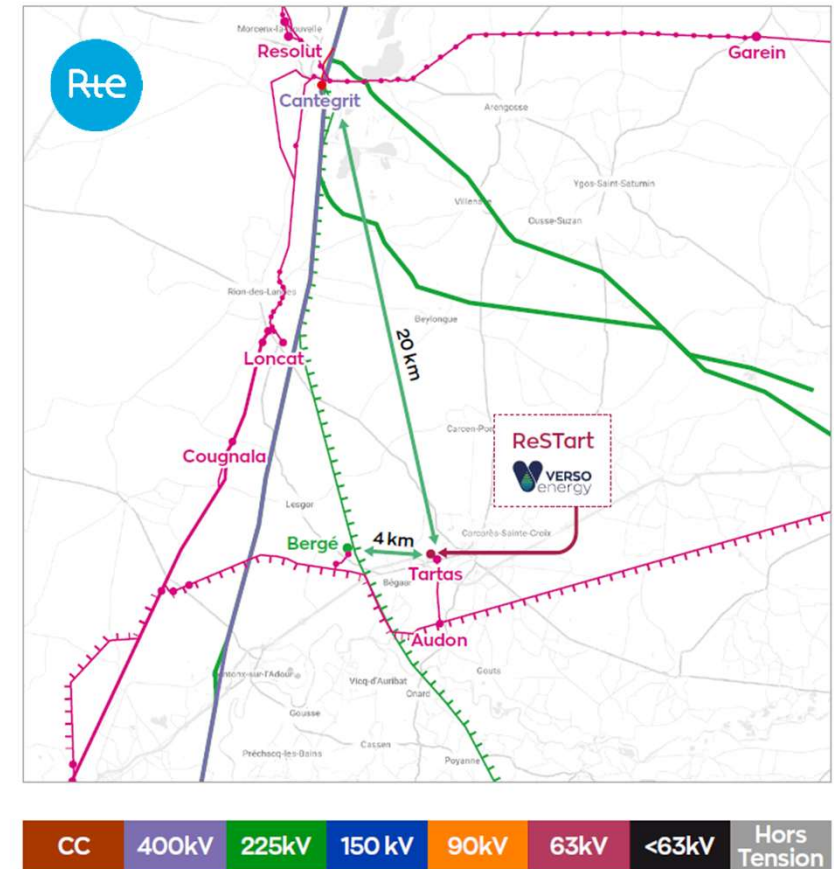
Comment raccorder le projet ReSTart au réseau de transport d'électricité?

DAVID SERVANT
PILOTE DE PROJET

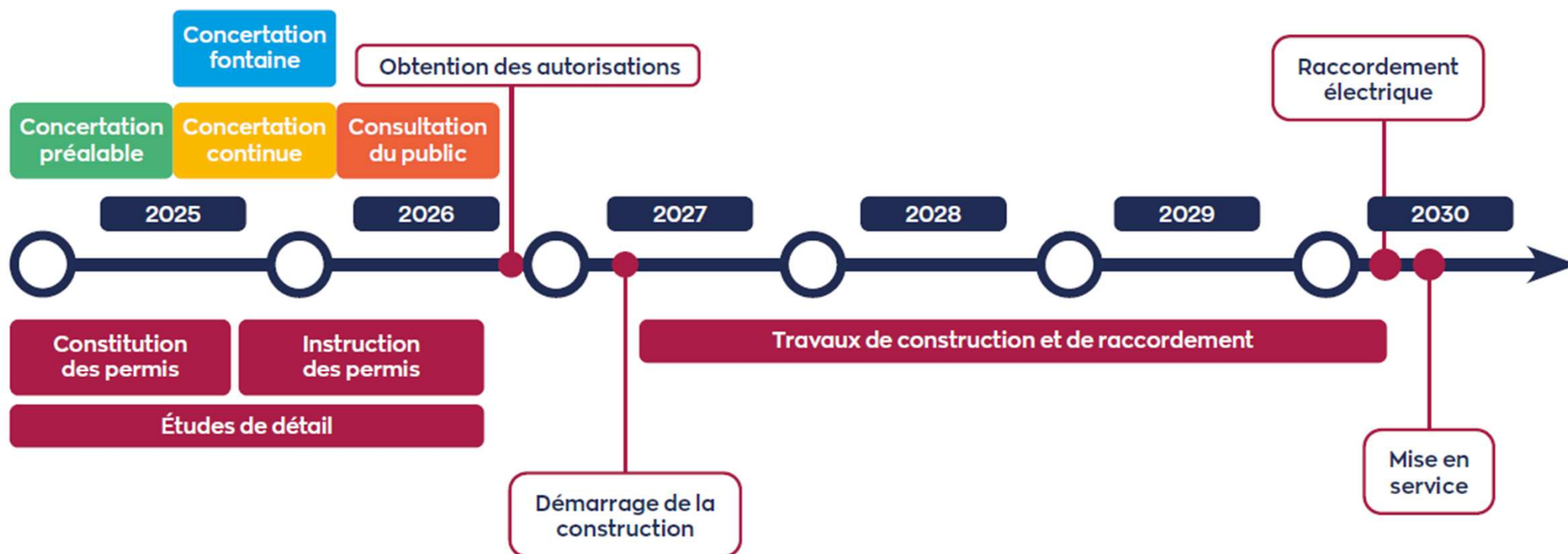


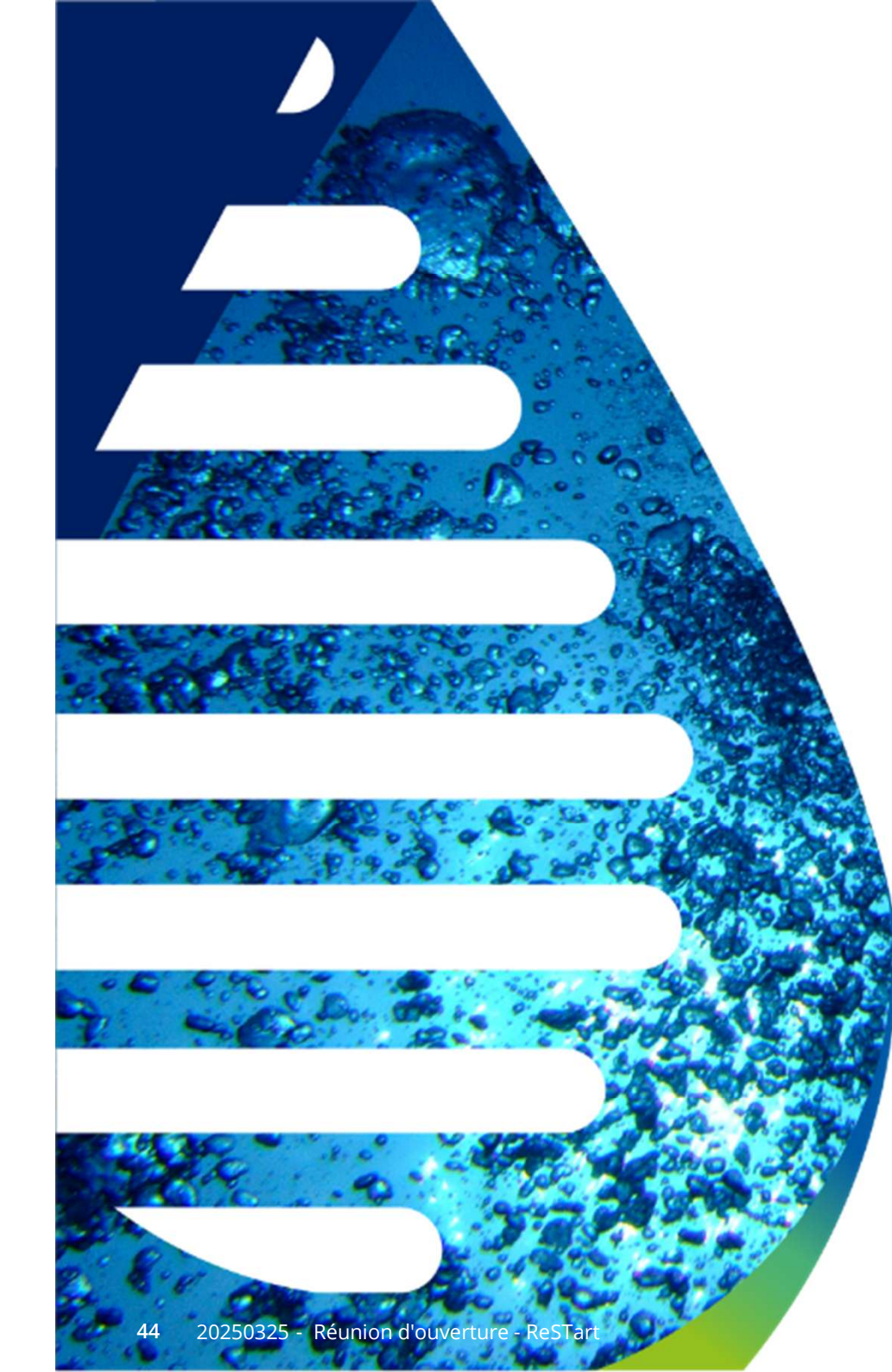
Raccordement électrique

- ♥ 450 MW de puissance requise pour le projet (environ 80% pour les électrolyseurs, 20% pour les autres unités)
- ♥ Plusieurs alternatives de raccordement proposées à VERSO
- ♥ Niveau de tension et solution technique en cours d'étude
- ♥ Une concertation spécifique pour le raccordement électrique dite « Fontaine »
Menée dans un second temps, après cette concertation préalable



Calendrier du projet





Temps d'échange



Concertation préalable

DU MARDI 25 MARS AU JEUDI 19 JUIN 2025

25 mars 2025 - 18h30

Réunion publique d'ouverture
Salle polyvalente à Tartas

Présentation des caractéristiques du projet et du contexte de la concertation avec ses modalités

10 avril 2025 - 18h30

Table ronde thématique
Salle de la communauté de communes à Tartas

La filière e-SAF et CO2 biogénique

10 juin 2025 - 18h30

Réunion publique de synthèse
Salle polyvalente à Tartas

Présentation des premiers enseignements tirés de la concertation et leur suivi dans la suite des procédures

CONCERTATION



Rencontres de proximité

4 avril: animation durant Tartas
Accueille

9 avril: chez RYAM

10 avril : Carrefour de Tartas

21 mai : Leclerc de Rion-des-Landes

21 mai : animation interactive au lycée Jean Garnier de Morcenx-la-Nouvelle

15 avril 2025 - 18h30

Atelier thématique
Salle du foyer rural à Bégaar

L'intégration du projet et de son raccordement électrique dans son territoire

Sujets prévisionnels :

Raccordement et approvisionnement électrique, technologies, réglementation e-carburants...

20 mai 2025 - 18h30

Atelier thématique
Salle Scognamiglio à Morcenx-la-Nouvelle

L'intégration du projet et de son raccordement électrique dans son territoire

Sujets prévisionnels : effets sur l'environnement, emploi-formation, intégration paysagère, maîtrise des risques industriels...





MERCI

